



## Compte rendu de réunion du comité directeur

CSRO à Balma et en visio – 02 juin 2026

**Présents :** Lulu, Michel Souverville, Delphine Jaconelli, Cissou Francoual, Denise Soulier, Lalou Ruelloux, Jean-Luc Lacrampe, Michel Wienin, Emilie Reboul, Christel Bonnet

**Excusés :** Dominique Poulain, Suzanne Jiquel, François Masson, Benjamin Weber

**Début de la réunion : 20h41**

### **1- Organisation des réunions à Balma**

L'idée est de se passer des 50€ pour la salle de réunion alors qu'on est que 4 à en profiter. Il faudrait trouver une « pieuvre micro » pour organiser ces réunions chez l'un de nous. D'ici peu, il y aura une réunion au CROS, car plusieurs associations se sont plaintes entre autre du tarifs des salles. Delphine y va et nous tiendra au courant.

### **2- Retour sur l'AG**

Denise et Lulu (présente) et Jean-Luc (qui est arrivé à suivre un peu l'AG en visio) : On a voté pour ajouter le C à la fin de FFS avec une large majorité. Ce C signifie Canyon, et non pas canyonisme ou descente de canyon : En effet, nous n'avons pas la délégation et n'avons donc pas le droit de rajouter le nom du sport canyonisme au nom de notre fédération. Par contre, ajouter le terme CANYON, qui représente le milieu de pratique, ne pose juridiquement pas de soucis. Ce changement de nom sera effectif en même temps que les nouveaux statuts qui ont été voté, pour l'AG 2028.

Autre changement : le système des élections du CA fédéral, ainsi que la composition du CA, a changé : maintenant, ce sera un vote via un choix entre plusieurs listes de 6 membres suivi d'un vote pour élire 14 membres individuels PLUS 1 docteur.e. S'il n'y a pas au moins deux listes de 6 personnes, on passe en vote de 20 personnes individuellement.

Autre point voté : permettre le vote en distanciel pendant l'AG = POUR !

Dernier point : les candidats au CA ne doivent pas être validés au préalable par l'AG de leur CDS ou de leur CSR

Discussion autour de la nouvelle adhésion « rassemblement ».

Emilie nous rejoint. Présentation de la nouvelle membre du CA fédéral !

Frais engagés sur l'AG : On va envoyer un mail à tous les GE d'Occitanie présents à Nancy pour qu'ils fassent remonter leur frais. Notes de frais à envoyer avant le 31 août => on fait le point à la réunion du Causseard en septembre => priorités si pas assez de sous de la part de la FFS : on rembourse les GE CSRO puis CDS puis clubs. NB : l'an dernier, on avait assez pour rembourser tous ceux qui l'ont souhaité.

Remarque de JeanLuc : avant 2028, il faudra revoir les statuts du CSRO, en particulier rapport au deux mandats max pour les présidents. Peut être faudra t il rajouter en plus d'autres chose d'ici là (le C à la fin du nom ? Pas d'obligation sur ce point-là suite au prochain changement de nom de la FFS)

⇒ **Lulu parlera de ce point à Benji pour qu'il voit s'il peut nous préparer ce petit changement dans les statuts**

### 3- RNNS09

Denise prend la parole : Elle note d'abord que c'est dommage de parler du sujet alors que personne du CDS09 n'est là. Denise a évoqué la question en réunion environnement précédent l'AG nationale, car elle souhaitait connaître la position de Philippe Fleury. Denise pense que le problème sur le sujet de la RNNS09 vient du fait que Philippe a une position trop alignée sur la DREAL. Lulu pense que le problème vient au moins en grande partie de l'attitude des membres du CA du CDS09.

La FFS et le CSRO ont travaillé sur un devis en réponse à la commande de la DREAL sur le positionnement de 5 cavités. L'enquête publique avait émis des réserves sur le positionnement des cavités incluses dans le projet de RNNS. Or, la commande de la DREAL concerne 5 cavités qui a priori sont déjà bien positionnées ! D'où la question de savoir pourquoi le choix de ces cavités-là : s'agit il en fait de valider artificiellement l'ensemble de la localisation de toutes les cavités de la RNNS ? C'est l'avis du CDS09. Ou s'agit il de valider une méthodologie pour l'appliquer ensuite aux autres cavités ? On se sait pas.

Lors d'une réunion fin juin entre le CDS09 et le CA et le CSRO, il a été évoqué la possibilité de traiter à la fois les 5 cavités demandées par la DREAL + d'autres cavités (autour de 5) choisies par le CDS09. Les 5 cavités supplémentaires peuvent être rajoutées mais ne seraient pas traitées avec le budget DREAL. Joel Roy connaît un géomètre qui serait OK pour faire la partie géomètre gratuitement pour ces cavités supplémentaires.

Suite à cette réunion, un nouveau groupe de travail sera mis en place autour de la RNNS09, car Philippe Fleury et David ne souhaitent plus suivre ce dossier. Ce nouveau groupe de travail inclura donc des personnes de la commission scientifique, de nouvelles personnes du CA fédéral, le CDS09 et Denise et JeanLuc. Plus personne de la commission environnement...

Il y aura un comité de pilotage le 18 juin 2026 sur la RNNS09 à St Giron. JeanLuc y sera et représentera David. Denise n'y sera probablement pas non plus si ce n'est pas en visio.

#### 4- Aide à la formation

22 demandes reçues, deux reportées en décembre (CPT et SFP2 prépa-initiateur) et une demande non recevable car deuxième demande sur même stage SFP2 techniques d'équipement. Il manque qq's infos sur qq's demandes, mais qui ne sont pas impactantes sur la demande financière.

Il y a une demande concernant une personne qui a arrêté le stage en milieu, car il était fatigué = on peut aider au prorata des jours suivis, comme cela a déjà été fait il y a quelques années.

Si on aide toutes les demandes, on dépense pas tout à fait 3000€ pour 7500€ de budget global prévisionnel => on est en dessous de la moitié, donc c'est tout OK.

⇒ **Toutes les aides recevables sont aidées à hauteur de leur demande (ou de ce à quoi elles ont droit). Concernant le stagiaire qui n'a suivi qu'une partie du stage, il sera aidé au prorata du nombre de jours suivis.**

#### 5- Documents AIF

Pour un stage initiateur, c'est une aide de 30 %. Si on le loupe le stage, on peut re-aider un deuxième stage. Dominique P. proposait par mail, en amont de la réunion, que le stage raté pourrait être aidé à hauteur de 20 %. On pourrait imaginer au contraire que ce soit le deuxième stage, quand le premier a été loupé, qui passe à 20 %. Au niveau financier pour nous, c'est pareil. Mais ça fait moins de mauvaises nouvelles pour le stagiaire qui loupe son init !!!

Si deux stages SFP2, normalement, on n'aide pas. Mais en fait, cet intitulé SFP2 regroupe de réalités différentes : soit stage équipement, soit stage préparation initiateur. Il serait donc logique de les compter comme deux stages différents, et donc de pouvoir les aider. **La formulation proposée dans ce sens par Delphine dans le document qu'elle nous a transmis par mail est validée** (avec étude en fin d'année de ces cas).

JeanLuc fait également remarquer qu'il faut préciser que l'aide est calculée sur la base en fonction du **tarif journalier FEDERAL** (mot à rajouter, en particulier pour le problème du tarif du CPT!)

Michel remarque qu'il serait bien de revoir un peu ce document sur la forme également, pour le rendre plus lisible.

⇒ **Delphine finalise les changements évoqués dans le document et le met en ligne. Les nouvelles règles sont applicables dès aujourd'hui !**

⇒ **A l'occasion, Michel se charge de retravailler ce document sur la forme uniquement, pour en simplifier la lecture et la compréhension.**

## 6- Stages de formations bénéficiaires

Suite au stage de formation spéléo dans le Lot et ses 4000€ de bénéfices, on discute de comment faire pour que les stages de formations soient bénéficiaires :

- tout d'abord, il faut appliquer le tarif journalier fédéral !
- Ensuite, pour faire baisser le budget, il y a l'auto-gestion au niveau des repas. Globalement, ça fait souvent qu'il y a deux « cadres » en plus pour s'occuper des repas, mais les économies sont très importantes sur ce point là. Et on mange bien (voire mieux !)
- enfin, il y a bien sûr le problème des frais de déplacements : bien entendu, s'il y a des dons, ça aide ! Mais cela ne peut pas être considéré comme une variable d'ajustement, car tout cadre peut demander le remboursement de ses frais s'il le souhaite. A noter que lors de l'établissement du budget prévisionnel, les déplacements des cadres doivent être inclus en dépenses.

Le stage du Lot demande à faire un achat de matériel pour rentrer dans le lot de matos Lot. Tout le monde est d'accord bien entendu !

⇒ **Cisssou transmet aux concernés (sa fille !) que l'achat du matériel dont ils ont fait la demande est validé, pour rejoindre ensuite le lot de matos Lot. Delphine se charge de la gestion de cet achat (validation achat auprès du fournisseur et paiement).**

Pour info, ce lot de matériel est dans le Lot chez Fraise. Il est régulièrement emprunté pour diverses actions.

## 7- Rassemblement des EDSC

Lalou nous raconte : Bon échos, tout le monde a été content. 6 départements ont participé, 60 personnes, 39 jeunes.

Retour des utilisateurs : content des locaux, deux repas fait par l'hébergeur, le troisième fait par les organisateurs. Les gens ont été contents aussi de la nourriture (parce qu'il y avait beaucoup !) L'an dernier, ils n'avaient pas été trop contents sur ce point-là, ni sur la qualité ni sur la quantité. Un reproche de Fr. Masson concernant l'équipement qui n'était pas EPI et que cela posait des soucis pour le cadre scolaire. Il s'agissait en l'occurrence de corde en fixe dans les trous. Qqs soucis rapport aux topos qui n'étaient pas super précises. Certains groupes ont un peu cherché dans les cavités, mais rien de grave. L'EDS du Tarn est venu sans cadre. Ils voulaient limiter le nombre de cadres pour pas que ça coûte trop cher, et finalement personne n'est venu !! Il faudra rappeler que chaque EDS doit être accompagnée d'au moins une personne ayant un diplôme d'encadrement !

Delphine a envoyé un mail aux organisateurs semaine dernière pour avoir les informations nécessaires : validation facture reçue du centre d'accueil, nombre final de participants par CDS, facture à faire aux CDS participant, etc. Elle attend les réponses.

Concernant la personne accompagnante du CDS 81 (autre que cadre), comme déjà validé, le tarif à facturer par le CSRO est le prix coutant du WE.

**Fin de la réunion : 22h41**